Ministère des Transports Québec

Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été 2002)

Direction des parcs routiers

Direction générale des infrastructures et des technologies

PATRIMOINE EXPERTS s.e.n.c.

Mars 2003

Ministère des Transports
Québec

Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes,
des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été 2002)

Direction des parcs routiers

Direction générale des infrastructures et des technologies

PATRIMOINE EXPERTS s.e.n.c.

Mars 2003

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été 2002)

Direction des parcs routiers
Direction générale des infrastructures et des technologies

(Permis de recherche archéologique au Québec : 02-PICP-01)

(Nº de contrat, ministère des Transports: 3030-02-AD04)

Rapport préparé par :

Monsieur Louis-Philippe Picard

Archéologue

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Siège social

35 Place Hamel,
L'Assomption (Québec) J5W 1L4

Téléphone : (450) 589-4284

Télécopieur : (450) 589-4284

Succursale Québec

3, rue Principale Ouest C. P. 58,
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0

Téléphone : (418) 259-7359

Télécopieur : (450) 589-4284

Adresse de courriel: patrimoine_experts@videotron.ca

Berthier-sur-Mer, mars 2003

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES iv

LISTE DES TABLEAUX v

LISTE DES PHOTOGRAPHIES vi

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS vii

INTRODUCTION 1

1.0 MANDAT 2

2.0 LISTE DES PROJETS 4

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE 6

2.1 Les recherches documentaires 6

2.2 Le repérage des sites 6

2.3 Évaluation des sites archéologiques 7

4.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES 9

4.1 Autoroute 20, municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, réaménagement de la halte routière nord (projet 20-2410-0202) 9

4.1.1 Sites archéologiques connus localisés à proximité 9

4.1.2 Inventaire archéologique 9

CONCLUSION 17

OUVRAGES CITÉS 18

ANNEXE 1: Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié	**5**
Figure 2	Localisation du projet 20-2410-0202, autoroute 20	**12**
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet 20-2410-0202, autoroute 20	**13**
Figure 4	Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-2410-0202, autoroute 20	**16**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques localisés à proximité du projet – Autoroute 20, projet 20-2410-0202	**10**
Tableau 2	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Autoroute 20, projet 20-2410-0202	**11**

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet 20-2410-0202, autoroute 20, secteur 2, vue générale vers le nord (N)	—
Photo 1	Projet 20-2410-0202, autoroute 20, secteur 2, vue générale vers le nord (N)	**14**
Photo 2	Projet 20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, partie sud, vue générale vers le nord (N)	**14**
Photo 3	Projet 20-2410-0202, autoroute 20, secteur 5, vue générale vers l'est (E)	**15**
Photo 4	Projet 20-2410-0202, autoroute 20, secteur 6, vue générale vers l'ouest (O)	**15**

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

Ministère des Transports du Québec

Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes, des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy
Archéologue, responsable du projet

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Philippe Picard
Archéologue, chargé de projet, inventaire, analyse, rédaction et cartographie

Vincent Lambert
Assistant archéologue

Josée Villeneuve
Archéologue, secrétariat

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique effectué pour le projet de réaménagement de la halte routière localisée en bordure nord de l'autoroute 20 à Saint-Michel-de-Bellechasse dans le territoire de la direction de Chaudière-Appalaches

Ces travaux archéologiques ont pour objectif la recherche, l'identification, la localisation, la délimitation et l'évaluation des sites archéologiques dont l'intégrité contextuelle pourrait être menacée par les travaux d'aménagement routier. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des ressources patrimoniales du Québec.

Le rapport présente une description du mandat confié au consultant. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Suit la description des travaux effectués lors de l'inventaire (figure 1). Cette section est accompagnée de figures, de tableaux et de photographies qui localisent et synthétisent l'intervention archéologique réalisée. La conclusion générale passe en revue les principales constatations de ce rapport.

L'inventaire a été réalisé par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet ainsi que d'un assistant archéologue. Les travaux de terrain se sont déroulés entre le 9 et le 22 octobre 2002.

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit dans les attributions du contrat:

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans les emprises des projets de construction;

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique tant eurocanadienne qu'amérindienne, aux fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et de l'intégration du contexte culturel devant être inclus au rapport archéologique;

- Effectuer, préalablement à la réalisation de l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine;

- Effectuer un inventaire archéologique portant sur les sites préhistoriques et historiques amérindiens et historiques eurogènes impliquant une inspection visuelle systématique et l'excavation de puits de sondage à l'intérieur des limites des emprises déterminées par le ministère ainsi que, le cas échéant, dans les sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation des projets de construction;

- Le cas échéant, procéder à la localisation, à la délimitation relative et à l'évaluation du ou des sites archéologiques découverts lors des inventaires archéologiques ou localisés antérieurement;

– Le cas échéant, proposer des mesures de protection, de fouille de sauvetage ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans les emprises étudiées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux effectués par le ministère ou pour le compte de celui-ci;

– Produire le rapport archéologique.

2.0 LISTE DES PROJETS ROUTIERS

N° de projet	Localisation et description	Puits de sondage
20-2410-0202	Autoroute 20, municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, réaménagement de la halte routière nord	279
Total		**279**

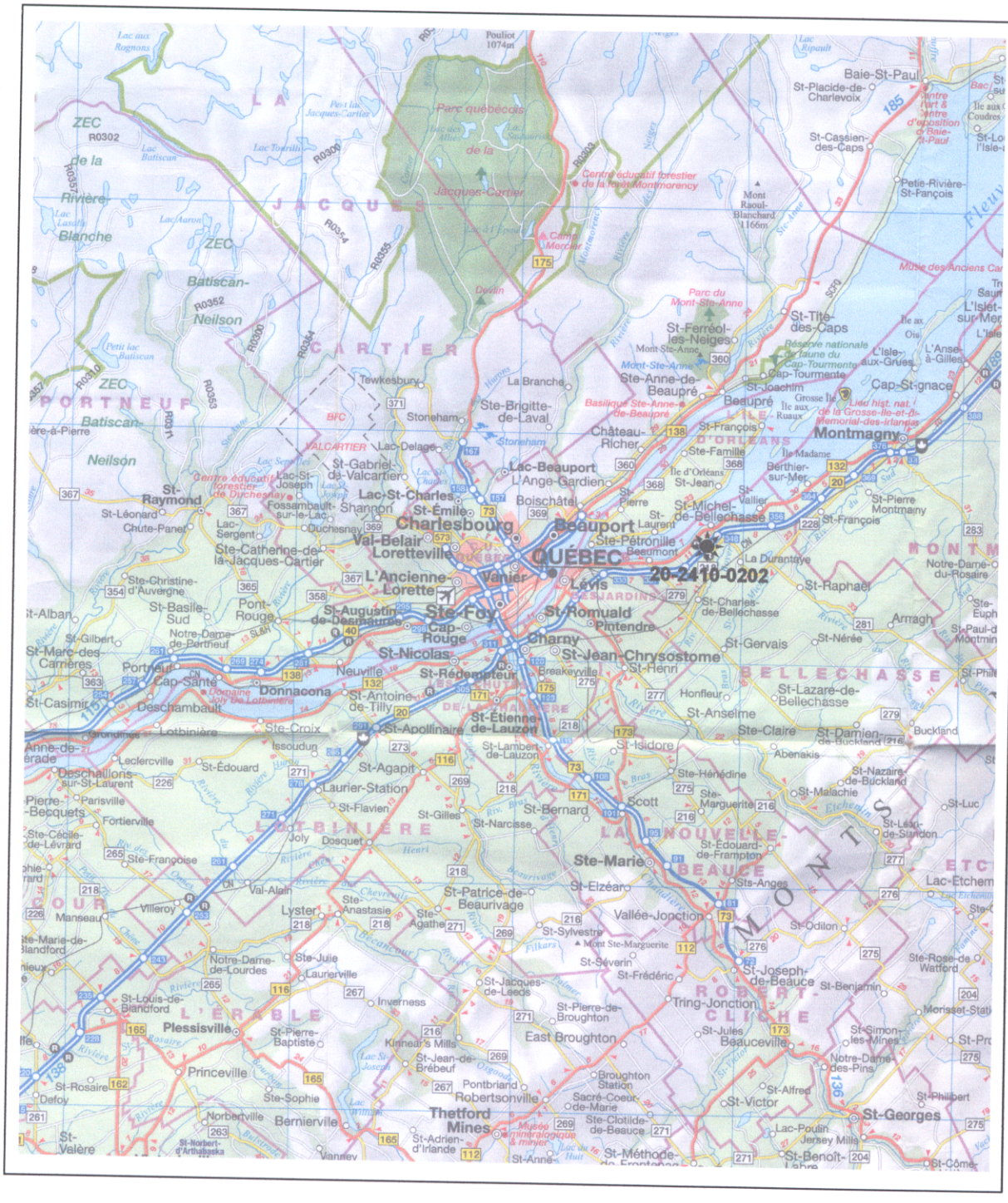
20-2410-0202
QUÉBEC
Charlesbourg
Beauport
Lac-Beauport
Boischâtel
L'Ange-Gardien
Château-Richer
Ste-Anne-de-Beaupré
Beaupré
Montmagny
St-Ferréol-les-Neiges
Mont-Ste-Anne
Parc du Mont-Ste-Anne
Parc québécois de la Jacques-Cartier
Centre éducatif forestier de la forêt Montmorency
Mont Raoul-Blanchard 1166m
Baie-St-Paul
St-Placide-de-Charlevoix
St-Cassien-des-Caps
Petite-Rivière-St-François
St-Tite-des-Caps
Cap-Tourmente
St-Joachim
Cap-St-Ignace
L'Isle-aux-Grues
L'Anse-à-Gilles
Grosse Île
Île aux Ruaux
Lieu hist. nat. de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
Île d'Orléans
Île Madame
Berthier-sur-Mer
St-Vallier
St-Pierre Montmagny
St-François
St-Michel-de-Bellechasse
St-Pierre
St-Laurent
St-Jean
Ste-Famille
St-François
Ste-Pétronille
Beaumont
La Durantaye
Lévis
Vanier
Ste-Foy
Sillery
L'Ancienne-Lorette
Loretteville
Val-Bélair
St-Émile
Lac-St-Charles
Shannon
Fossambault-sur-le-Lac
Duchesnay
Lac-Sergent
St-Raymond
St-Léonard
Chute-Panet
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Lac-St-Joseph
St-Gabriel-de-Valcartier
Lac-Delage
Stoneham
Tewkesbury
Ste-Brigitte-de-Laval
La Branche
Lac-St-Joseph
Centre éducatif forestier de Duchesnay
Pont-Rouge
St-Basile-Sud
Ste-Christine-d'Auvergne
St-Alban
St-Gilbert
Notre-Dame-de-Portneuf
St-Marc-des-Carrières
Portneuf
Cap-Santé
Donnacona
St-Casimir
Deschambault
Lotbinière
Ste-Croix
Grondines
St-Augustin-de-Desmaures
Cap-Rouge
St-Nicolas
St-Rédempteur
St-Antoine-de-Tilly
St-Apollinaire
St-Étienne-de-Lauzon
St-Romuald
Pintendre
Charny
St-Jean-Chrysostome
St-Henri
Breakeyville
Honfleur
St-Anselme
St-Lazare-de-Bellechasse
Ste-Claire
St-Damien-de-Buckland
Buckland
Abenakis
St-Isidore
St-Lambert-de-Lauzon
Issoudun
Leclercville
St-Édouard
Deschaillons-sur-St-Laurent
Parisville
Fortierville
St-Agapit
Laurier-Station
St-Flavien
St-Gilles
St-Narcisse
St-Bernard
Scott
Ste-Hénédine
Ste-Marguerite
St-Malachie
St-Nazaire-de-Buckland
St-Luc
St-Léon-de-Standon
St-Édouard-de-Frampton
Sts-Anges
Ste-Marie
St-Elzéar
Vallée-Jonction
St-Odilon
Lac-Etchemin
St-Joseph-de-Beauce
St-Benjamin
Ste-Rose-de-Watford
Tring-Jonction
St-Jules
Beauceville
St-Simon-les-Mines
Notre-Dame-des-Pins
St-Alfred
St-Victor
St-Georges
St-Philibert
Lac-Poulin
Jersey Mills
St-Benoît-Labre
St-Côme
St-Séverin
St-Frédéric
St-Sylvestre
Mont Ste-Marguerite
St-Jacques-de-Leeds
St-Pierre-de-Broughton
East Broughton
Broughton Station
Sacré-Cœur-de-Marie
Ste-Clotilde-de-Beauce
St-Méthode-de-Frontenac
Thetford Mines
Robertsonville
Pontbriand
St-Jean-de-Brébeuf
Kinnear's Mills
Inverness
Ste-Julie
Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes
Lyster
Ste-Anastasie
Ste-Agathe
St-Patrice-de-Beaurivage
Joly
Dosquet
Val-Alain
Villeroy
Manseau
Ste-Françoise
Ste-Cécile-de-Lévrard
Pierreville
Becquets
Plessisville
St-Pierre-Baptiste
Princeville
St-Rosaire
Ste-Sophie
Norbertville
Bernierville
St-Valère
St-Adrien-d'Irlande
Vanney
Ste-Julie
St-Louis-de-Blandford
Ste-Marie-de-Blandford
Notre-Dame-de-Lourdes
Lac-Etchemin
Ste-Rose-de-Watford
Morisset-Station
St-Pro
Ste-Hénédine
St-Nérée
St-Gervais
St-Raphaël
Arragh
St-Paul-d'Montmin
Notre-Dame-du-Rosaire
Ste-Euph
St-Charles-de-Bellechasse
St-Phil
Route 138
Route 20
Route 73
Route 175
Route 185
Route 132
Route 116
Route 112
Route 136
Route 204
Route 275
Route 276
Route 277
Route 279
Route 281
Route 283
Route 286
Route 288
Route 289
Route 291
Route 293
Route 295
Route 298
Route 299
Route 300
Route 301
Route 302
Route 303
Route 304
Route 305
Route 306
Route 307
Route 308
Route 309
Route 310
Route 311
Route 312
Route 313
Route 314
Route 315
Route 316
Route 317
Route

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cet inventaire sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les attributions du contrat. Ces techniques ont varié selon les particularités de sol et de végétation.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires requises sont effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique eurocanadienne et autochtone et, enfin, à la compréhension du paléo-environnement. Ces données ont été obtenues en consultant le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel archéologique ont été colligées en interrogeant la base de données du répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA).

3.2 Repérage des sites

L'inventaire est réalisé systématiquement dans les secteurs où la topographie[1] et l'état des lieux[2] se prêtent à la réalisation de puits de sondage archéologiques. Le projet fait l'objet d'une évaluation (inspection visuelle) en vue de sélectionner les secteurs d'inventaire.

La réalisation des puits de sondage, lorsque requise ou possible, dont la superficie est d'environ 1 225 cm^2, se pratique d'abord à l'aide d'une pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux et/ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et déceler d'éventuels vestiges anthropiques. La profondeur de chaque puits de sondage est déterminée par l'identification

---

[1] Secteurs présentant une surface relativement horizontale.

[2] Sont exclus les lieux dont le sol est totalement détruit par des aménagements anthropiques ou ceux qui correspondent à des marécages, des affleurements rocheux, etc.

du niveau naturel ne comportant aucune trace d'activités humaines. Les puits de sondage sont disposés de façon régulière sur la surface, selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites qui peuvent se situer dans l'aire d'étude. La densité moyenne des puits de sondage est d'environ un puits de sondage aux 15 mètres, le long de transects eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 10 mètres.

Parallèlement à l'excavation des puits de sondage, le projet routier fait l'objet d'une inspection visuelle de surface systématique afin d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques reposant en position superficielle.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à synthétiser les résultats du travail sur le terrain.

3.3 Évaluation de site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de la surface du sol, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. Pour ce faire, on doit:

-préciser le contexte stratigraphique du site;

-obtenir un échantillon d'artefacts et, si possible, de matériau tel que l'os ou le charbon de bois, pour fin de datation;

-préciser l'étendue spatiale du site;

-obtenir de l'information sur son organisation interne;

-observer et enregistrer ses caractéristiques géomorphologiques.

Généralement, la procédure consiste à augmenter la densité des puits de sondage, cette dernière passant à un puits de sondage aux cinq mètres et parfois aux deux mètres, au lieu

d'un puits de sondage aux quinze mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

L'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les strates naturelles et par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. La cueillette d'une quantité d'artefacts jugée représentative de l'établissement permet aussi de positionner ceux-ci dans le cadre chronologique régional.

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont enregistrées afin de comprendre l'importance du lieu d'occupation lors du choix de l'aire d'établissement. La compréhension de la fonction du site découvert permet d'aborder les questions relatives au schème d'établissement privilégié.

Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer les informations de base. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton. Une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des portions intactes d'un site sont découvertes et qu'elles sont de superficie réduite, des fouilles peuvent être entreprises afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement prévus. Advenant la découverte de portions intactes plus substantielles, des recommandations sont émises afin de protéger temporairement celles-ci. Les sites sont balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise et les artefacts retrouvés en position superficielle dans les zones érodées sont tous recueillis afin de libérer l'espace occupé. Suite aux travaux de fouille, les lieux sont remis en état.

4.0 RÉSULTAT DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Autoroute 20, municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, réaménagement de la halte routière nord (projet 20-2410-0202

4.1.1 Sites archéologiques connus localisés à proximité

L'examen du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec indique la présence de trois sites archéologiques dans un rayon de 10 km autour du projet routier. Situés sur la côte sud de l'île d'Orléans et la rive sud du fleuve, ils témoignent tous d'occupations eurocanadiennes remontant au Régime français (tableau 1).

4.1.2 Inventaire archéologique

Le projet correspond au réaménagement des installations de la halte routière située en bordure nord de l'autoroute 20, dans la municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse (figures 2 et 3). L'inventaire a porté sur six secteurs (photos 1 à 4 et tableau 2). S'étendant sur 0,9 km et couvrant une superficie approximative de 87 430 m^2, le projet s'inscrit dans un milieu rural agricole, sur un terrain presque entièrement boisé. La topographie est celle d'une pente faible vers le nord-ouest. La stratigraphie du sol est formée d'un dépôt fluvio-glaciaire constitué de sable et gravier, sauf dans la partie en friche du secteur 5 où l'on retrouve du sable loameux. Un examen visuel systématique de l'emprise a été effectué. Au total, 279 puits de sondages ont été effectués et tous se sont révélés négatifs. Cette intervention n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques. Le ministère des Transports peut donc procéder aux travaux prévus, sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

TABLEAU 1
Sites archéologiques localisés à proximité du projet – Autoroute 20

projet 20-2410-0202

SITE	DISTANCE DU PROJET	IDENTIFICATION CULTURELLE	FONCTION DU SITE	LOCALISATION INFORMELLE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE en mètres	RÉFÉRENCE
CfEr-4	2, 2 km	Eurocanadienne 1608-1950	Technologique: moulin à farine	Rive sud du Saint-Laurent, au pied de la chute à Maillou, à 3,5 km à l'ouest du village de Saint-Michel	Rivière du Sud	N. D.	Picard,P. 1985, 1986 Lebel, Y. 1987a
CfEr-6	7, 5 km	Eurocanadienne 1608-1950	Domestique	Côte sud de l'île d'Orléans, en face du manoir Mauvide-Genest, à Saint-Jean	Fleuve Saint-Laurent	N. D.	Pintal, J.-Y. 1992d
CfEs-10	6, 5 km	Eurocanadienne 1608-1759	Technologique: moulin à vent	Sur la propriété des Pouliot, Saint-Laurent (I. O)	Fleuve Saint-Laurent	N. D.	Laroche, D. 1978

TABLEAU 2
Inventaire archéologique – Synthèse des activités – autoroute 20 (projet 20-2410-0202)

SECTEUR	LOCALISATION*					TECH. INVEN.	NOMBRE DE SONDAGES		TOPOGRAPHIE	STRATIGRAPHIE	REMARQUES
	Début (KM)	Fin (KM)	Long. (M)	Larg. (M)	Superf. m^2 approx.		+	–			
1	0 + 000	0 + 170	170	± 100	17 000	IV Sq	0	58	-Pente faible du sud-est vers le nord-ouest	-Fluvio-glaciaire (Sable et gravier) -Podzol par endroits	-Fleuve St-Laurent à plus de 1 km -Boisé dense (feuillus)
2	0 + 170	0 + 290	120	± 100	12 000	IV Sq	0	24	-Terrasse artificielle	-Sable graveleux	-Aménagement avec surface gazonnée + arbres
3	0 + 290	0 + 335	45	± 100	4 500	IV Sq	0	18	-Pente faible du sud-est vers le nord-ouest	-Sable graveleux	-Boisé (feuillus) moins dense
4	0 + 335	0 + 453	118	± 100	11 800	IV Sq	0	40	-Pente faible du sud-est vers le nord-ouest	-Fluvio-glaciaire (Sable et gravier de schiste)	-Boisé (feuillus) clairsemé
5	1 + 000	1 + 230	230	± 93	21 390	IV Sq	0	73	-Pente faible à plane	-Sable loameux brun foncé	-Boisé (feuillus) -Partie en friche avec jeunes pins (plantation)
6	1 + 230	1 + 453	223	± 93	20 739	IV Sq	0	66	-Pente faible du sud-est vers le nord-ouest	-Humus d'épaisseur variable sur sable et gravier	-Fleuve St-Laurent à plus de 1 km -Boisé (feuillus) clairsemé
TOTAL			906		87 429		0	279			

Légende : IV (inspection visuelle); **Sa** (sondages alternés); **Sp** (sondages ponctuels)

*En l'absence de piquets d'arpentage au moment de l'inventaire; l'emplacement d'une borne 0 + 000 a été déterminé sur place pour la délimitation des secteurs.

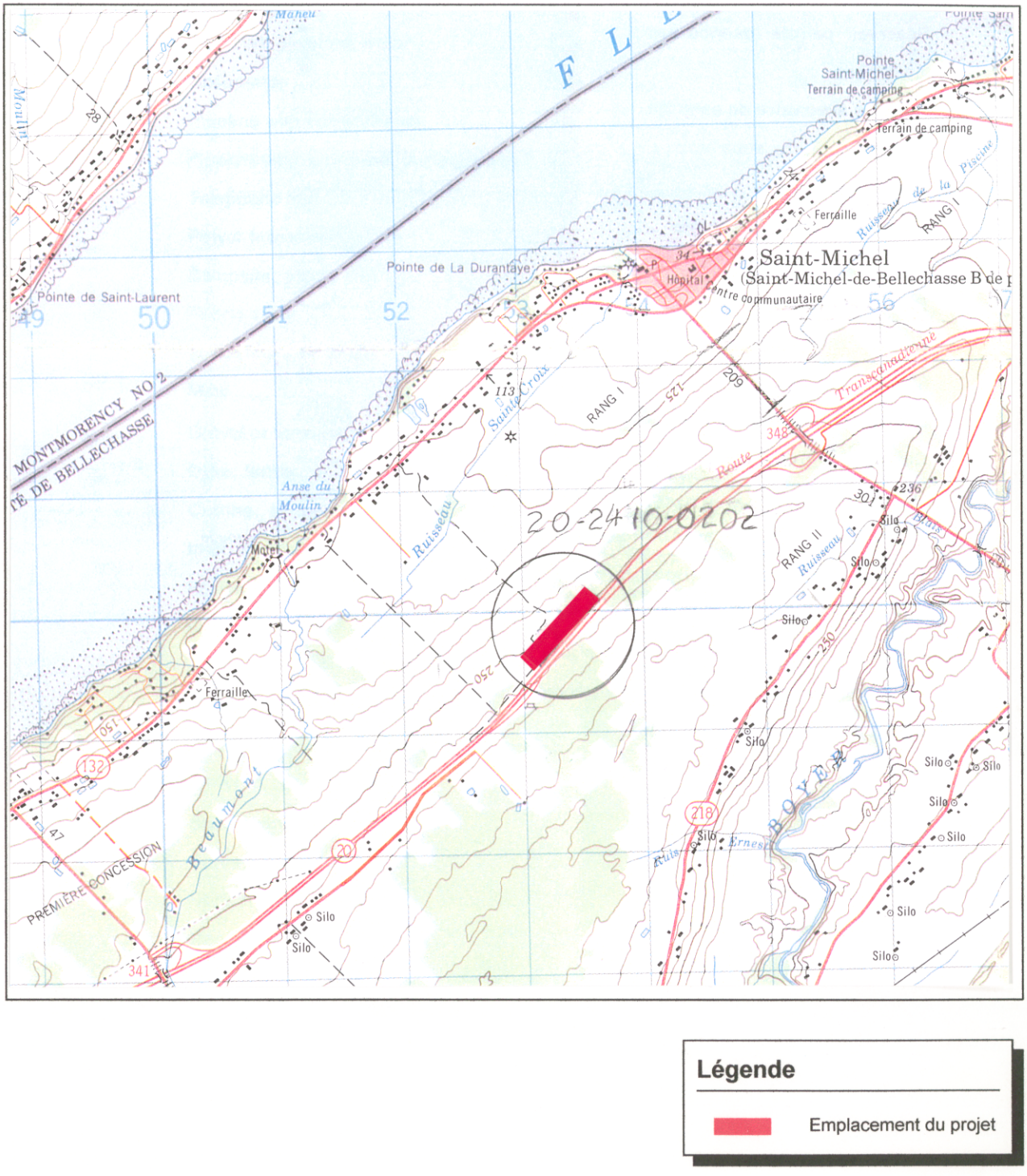

Légende

Emplacement du projet

Figure 2 Localisation du projet 20-2410-0202, autoroute 20

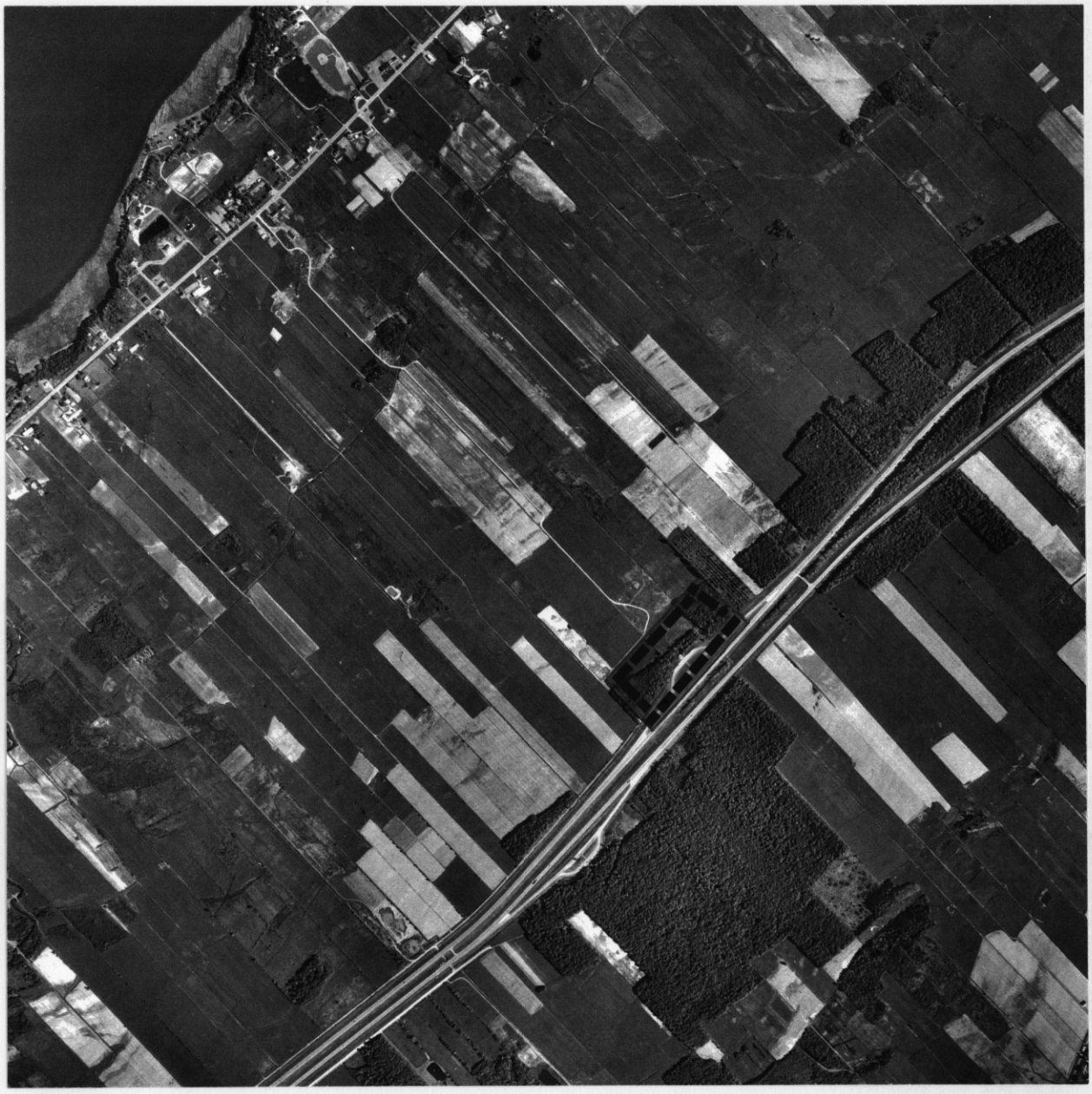

Légende

Emplacement du projet

Figure 3 Localisation sur photo aérienne du projet 20-2410-0202, autoroute 20

Photo 1 Projet 20-2410-0202, secteur 2, vue générale vers le nord (N)

Photo 2 Projet 20-2410-0202, secteur 3, vue générale vers le nord (N)

Photo 3 Projet 20-2410-0202, secteur 5, vue générale vers l'est (E)

Photo 4 Projet 20-2410-0202, secteur 6, coin nord-est, vue générale vers l'ouest (O)

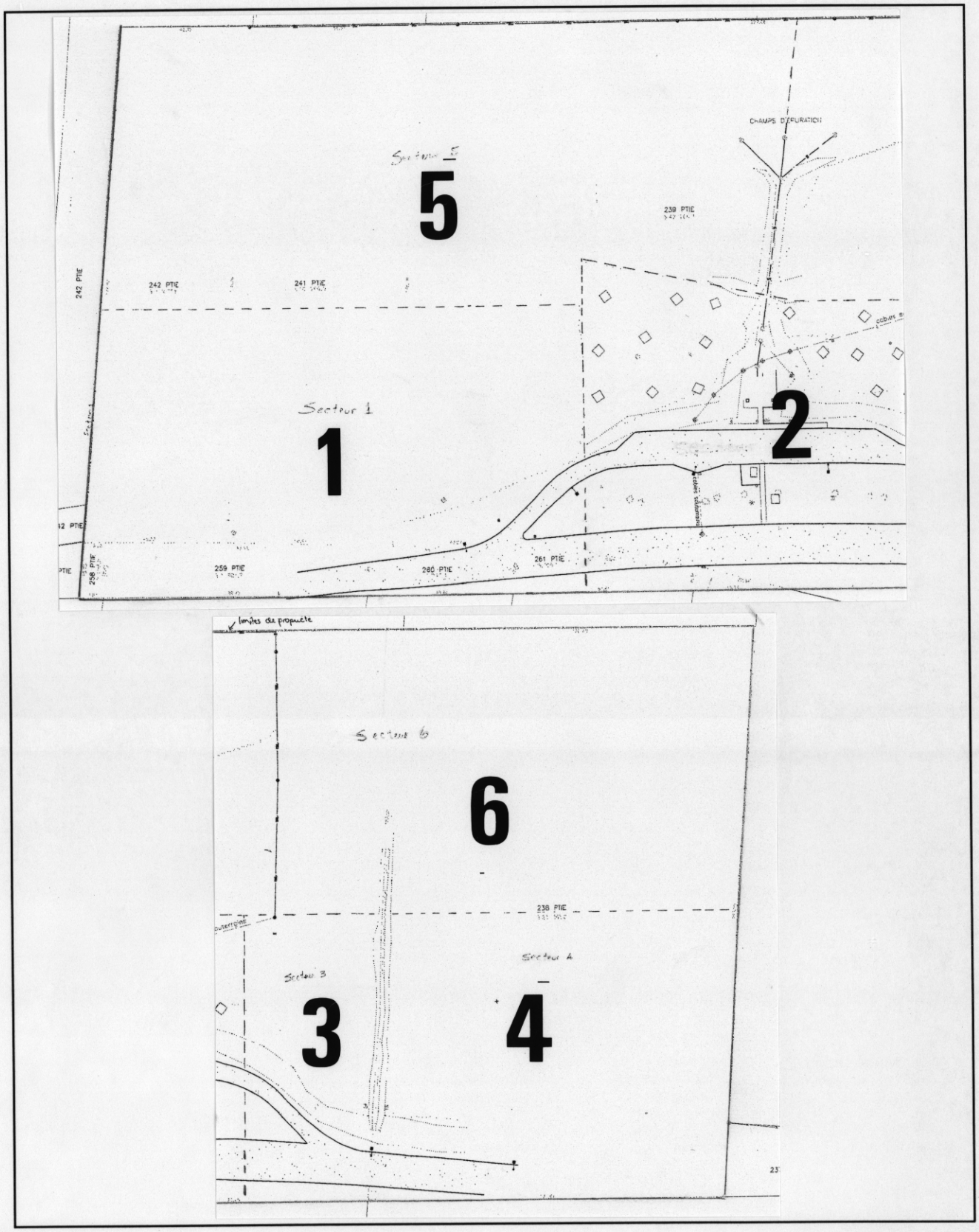

Figure 4 Localisation des secteurs d'inventaire du projet 20-2410-0202, autoroute 20

CONCLUSION

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet de réaménagement de la halte routière nord située sur l'autoroute 20 à St-Michel-de-Bellechasse sur le territoire de la direction de Chaudière-Appalaches du ministère des Transports. L'emprise a été inventoriée par inspections visuelles et par la réalisation de 279 puits de sondage. Certains secteurs inventoriés étaient à l'origine propices à la découverte de sites archéologiques. Toutefois, aucun vestige archéologique n'a été découvert dans l'emprise de ce projet. Les résultats de cette expertise archéologique permettent de confirmer au ministère des Transports que ce projet d'aménagement d'infrastructure routière peut être réalisé sans causer de préjudices au patrimoine archéologique. L'approche préventive du ministère des Transports permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit dans le cadre de la réalisation de ses travaux d'aménagement d'infrastructures.

Ouvrages cités

Laroche, Daniel
1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans*. MAC, rapport inédit, 44p.

Lebel, Yves
1987a *Moulin Péan, Beaumont. Fouilles archéologiques*. Mac, rapport inédit, 88p.

Picard, Philippe
1985 *Sondages archéologiques sur un site de moulin à farine du XVIII^e siècle à Beaumont*. MAC, rapport inédit, 65p.

1986 *Sondages archéologiques sur un site de moulin à farine du XVIII^e siècle à Beaumont*. MAC, rapport inédit, 56p.

Pintal, Jean-Yves
1992d *Inventaire archéologique. Pont de Québec, manoir Mauvide-Genest et rivière Linière*. Ministère des Transports, service de l'environnement, rapport inédit, 54p.

ANNEXE 1
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Autoroute 20, municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, réaménagement de la halte routière nord (projet 20-2410-0202)				
Film	Photos	Date	Orientation	Sujet
10	5	09/10/02	NNE	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 1, vue générale vers le nord-nord-est (NNE)
10	6	10/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 2, vue générale vers le nord (N)
10	7	11/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 2 (coin nord-ouest), stratigraphie type, vue vers l'est (E)
10	8	11/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 2, (coin nord-ouest), stratigraphie type, décapé jusqu'à l'horizon B, vue vers l'est (E)
10	9	16/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 3, vue générale vers le nord (N)
10	10	18/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, partie sud, vue générale vers le nord (N)
10	11	18/10/02	S	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, vue vers le sud (S)
10	12	18/10/02	S	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, coin nord-est, vue générale à l'intérieur du boisé, vers le sud (S)
10	13	18/10/02	S	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, coin nord-est, traces de machinerie lourde à l'intérieur du boisé, vue vers le sud (S)
10	14	18/10/02	O	20-2410-0202,autoroute 20, secteur 4, amas circulaire de blocs de pierres non taillés et arbre abattu, vue vers l'ouest (O)
10	15	18/10/02	O	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, vue à partir de la souche de l'arbre abattu, sectionné et abandonné, vers l'ouest (O)
10	16	18/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, amas de pierres, vue vers le nord (N)
10	17	18/10/02	E	20-2410-0202 autoroute 20, secteur 4, amas de pierres et sondage, vue vers l'est (E)
10	18	18/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, sondage, vue vers l'est (E)
10	19	18/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 5, vue générale vers l'est (E)
10	20	21/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 5 (partie nord-est), sondage, vue vers l'est (E)
10	21	22/10/02	O	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, amas de pierres (foyer) et sondage, vue en plongée vers l'ouest (O)
10	22	22/10/02	S	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 4, amas de pierres (foyer) et sondage, vue en plongée vers le sud (S)

Autoroute 20, municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse, réaménagement de la halte routière nord (projet 20-2410-0202)				
Film	Photos	Date	Orientation	Sujet
10	23	22/10/02	O	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 6, coin nord-est, vue générale vers l'ouest (O)
10	24	22/10/02	E	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 6, coin nord-est, vestiges de cabane, vue vers l'est (E)
10	25	22/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 6, coin nord-est, vestiges de cabane avec ponceau en arrière-plan, vue vers le nord (N)
10	26	22/10/02	N	20-2410-0202, autoroute 20, secteur 6, coin nord-est, ponceau, vue vers le nord (N)